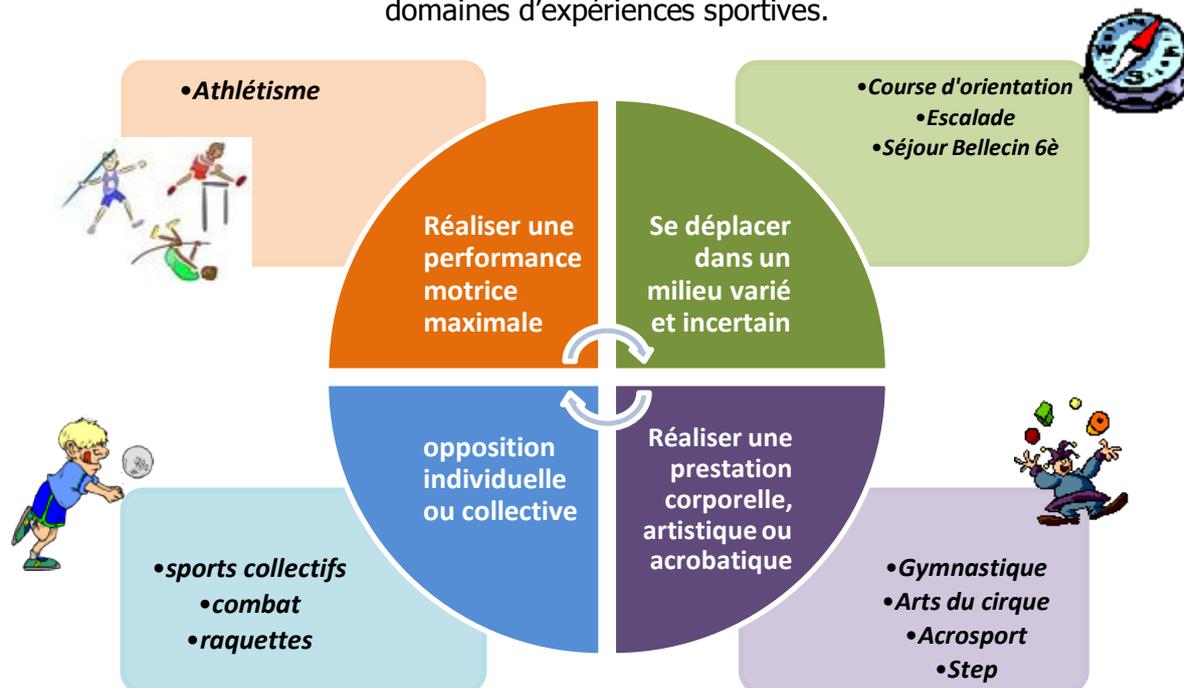
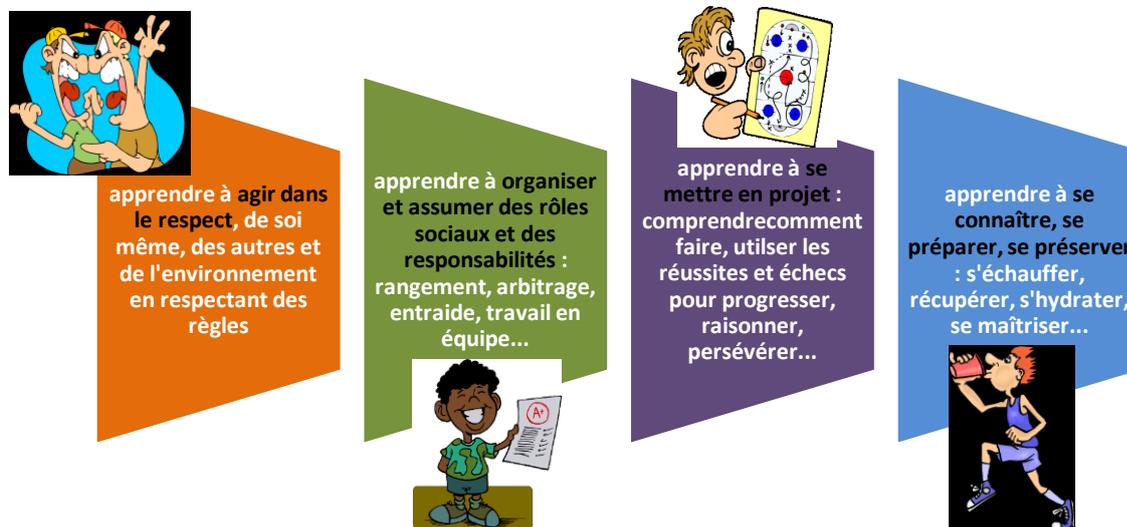


Au collège pendant 4 ans, l'élève va être confronté à des activités physiques qui sont réparties en 4 groupes en fonction **des compétences propres (CP) à l'EPS**. Pour être plus clair, l'élève va vivre plusieurs domaines d'expériences sportives.



Mais ce n'est pas tout ! En participant aux activités, l'élève va développer des **compétences méthodologiques et sociales (CMS)** en liaison **avec le socle commun** du collège. En résumé, on va chercher à bonifier son comportement vis-à-vis de la pratique sportive.



Ainsi, grâce à l'EPS, l'élève deviendra (je l'espère) **un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué**. Hé oui, grosse ambition...

Ce qui donne la formule suivante :

